

## Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 24 Juin 2025

L' an 2025 et le 24 Juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du conseil sous la présidence de

SOUCHET Christophe Maire

**Présents** : M. SOUCHET Christophe, Maire, M. MARTEAU Mathieu, M. PECHEUX Cédric, M. VANNIER Clément, M. CATHERINE DIT CARIOT Eric, M. DIAS Jean Philippe, M. LEJARD Jean-Luc, M. DAVID Gérard

Excusé ayant donné procuration : M. SEGANTI Laurent à M. DIAS Jean Philippe

Excusés : M. BENAULT Jean-Michel, M. NEAU Nicolas

### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 17/06/2025 **Date d'affichage** : 17/06/2025

### Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture le : 26/06/2025 et publication ou notification du : 26/06/2025

**A été nommé secrétaire** : M. DIAS Jean Philippe

### Objet(s) des délibérations

#### SOMMAIRE

Demande de subvention FAPO : 3 ème campagne 2025- ALARME - D\_2025027

Prestation voirie 2026 - Ferme le Bouchet - D\_2025028

DM N 1 Décision Modificative de crédit - budget commune de TRINAY - D\_2025029

Le précédent compte rendu de la séance du 15 mai 2025 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **Demande de subvention FAPO : 3 ème campagne 2025- ALARME** réf : **D 2025027**

Monsieur le Maire sollicite son Conseil quant au souhait évoqué en début de mandat d installer une alarme à l'Eglise et à la Mairie, et suite aux 2 cambriolages, afin de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret au titre du Volet 3 -et 3 Bis exercice 2025- 3eme campagne

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, relatif a la mise en sécurité des bâtiments publics,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

#### **Retient le projet d installation d alarme à la Mairie et à l'Eglise**

- EGLISE installation centrale, transmetteur,détecteur et sirène 1 649.55 € HT

- MAIRIE installation centrale avec coffret et badges, transmetteur,détecteur 2 321.65 € HT

**soit 3 971.20 € HT**

- **Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret au titre du VOLET 3 et 3 Bis - EXERCICE 2025 3eme campagne**

- **Sollicite le soutien du Conseil Départemental du Loiret au taux le plus élevé possible**

- **Autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ces demandes.**

Vote à main levée (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

### **Prestation voirie 2026 - Ferme le Bouchet réf : D 2025028**

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal la délibération actée le 17.12.2024 relative aux travaux de voirie 2025 en ECF à la ferme de CHAUMONT et à la ferme du BOUCHET (704 m<sup>2</sup> = 4 949.12 € ht)

Monsieur le Maire rappelle à son conseil municipal la délibération actée le 06/02/2025 annulant et modifiant celle du 17.12.2024 relative aux travaux de voirie 2025 en ECF à la ferme de CHAUMONT et à la ferme du MOULIN

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire relatif aux travaux de voirie à réaliser sur le chemin communal d'accès à la Ferme du BOUCHET, sur 200 ml depuis la RD jusqu'au portail de la ferme, ou élargissement sur 115 ml jusqu'au hangar

Considérant les parcelles cadastrales concernées,

Le Conseil Municipal de TRINAY, après en avoir délibéré,

DECIDE de maintenir sa prise en charge des travaux d'élargissement de la voie communale qui mène à la ferme du Bouchet sur 115 ml par la commune jusqu'au hangar, ce qui représente 24 tonnes x 250 € / tonne soit 6 000 € ht soit 7 200 € TTC

PRECISE que le propriétaire pourra compléter ces travaux de voirie, à sa charge pour le reste du chemin jusqu'à son portail

PRECISE que cette dépense sera inscrite au BP 2026 au 2151 opération VOIRIE

PRECISE que les travaux de terrassement préalable à l'élargissement de la chaussée seront à la charge du propriétaire sur l'intégralité du linéaire.

Vote à main levée (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

### **DM N 1 décision Modificative de crédit - budget commune de TRINAY réf : D 2025029**

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n 2024-026 du 3 septembre 2024 du Conseil Municipal de TRINAY approuvant la dissolution du syndicat des transports scolaires d'Artenay

Vu l'arrêté inter-préfectoral daté du 10 mars 2025 portant dissolution du syndicat intercommunal de transports scolaires d'Artenay, répartissant le solde de trésorerie dudit syndicat de 3 916.07 €, allouant la somme de 111.36 € à la commune de TRINAY, eu égard au 12 enfants scolarisés,

Vu la délibération n° 2025-023 du Conseil municipal de TRINAY en date du 27 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025

Vu la délibération n° 2025-013 du 27/03/2025 validant l'installation d'une hotte aspirante dans la cuisine de la salle des fêtes dont le montant s'élève à 1 365.71 € TTC

Vu la délibération n° 2025-024 du 15.05.25 validant les travaux d'électricité à la salle des fêtes et au préau dont le montant s'élève à 6 160.85 € TTC

Vu la délibération n 2025-027 de ce jour validant l'installation d'alarme à l'Eglise et à la Mairie dont les devis s'élèvent à 4 765 € TTC

Monsieur le Maire propose à son assemblée une décision modificative de crédit n 1 afin d'ajuster les crédits budgétaires selon les décisions prises, comme suit:

| Désignation  | Dépenses (1)          |                         | Recettes (1)          |                         |
|--|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
|  | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| <b>FONCTIONNEMENT</b>  |                       |                         |                       |                         |
| R-002 : Résultat de fonctionnement reporté                               | 0.00 €                | 0.00 €                  | 0.00 €                | 111.36 €                |
| <b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>                  | <b>0.00 €</b>         | <b>0.00 €</b>           | <b>0.00 €</b>         | <b>111.36 €</b>         |
| R-70311 : Concession dans les cimetières (produit net)                   | 0.00 €                | 0.00 €                  | 111.36 €              | 0.00 €                  |
| <b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b> | <b>0.00 €</b>         | <b>0.00 €</b>           | <b>111.36 €</b>       | <b>0.00 €</b>           |
| <b>Total FONCTIONNEMENT</b>  | <b>0.00 €</b>         | <b>0.00 €</b>           | <b>111.36 €</b>       | <b>111.36 €</b>         |
| <b>INVESTISSEMENT</b>  |                       |                         |                       |                         |
| D-2135-EGLISE : EGLISE   | 0.00 €                | 800.00 €                | 0.00 €                | 0.00 €                  |
| D-2135-MAIRIE : MAIRIE   | 0.00 €                | 2 800.00 €              | 0.00 €                | 0.00 €                  |
| D-2135-SALLE DES FETES : SALLE DES FETES                                 | 0.00 €                | 2 900.00 €              | 0.00 €                | 0.00 €                  |
| D-2158-VOIRIE : RESEAU DE VOIRIE   | 6 500.00 €            | 0.00 €                  | 0.00 €                | 0.00 €                  |
| <b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>                          | <b>6 500.00 €</b>     | <b>6 500.00 €</b>       | <b>0.00 €</b>         | <b>0.00 €</b>           |
| <b>Total INVESTISSEMENT</b>  | <b>6 500.00 €</b>     | <b>6 500.00 €</b>       | <b>0.00 €</b>         | <b>0.00 €</b>           |
| <b>Total Général</b>   |                       | <b>0.00 €</b>           |                       | <b>0.00 €</b>           |

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

### Questions diverses :

#### **Réseau d'eau potable CCBL**

08.07.25 - La date a été communiqué pour le Nettoyage de la cuve du château d'eau- La CCBL a remplacé les échelles d'accès à la cuve.

Un surpresseur nécessite un remplacement de pièce suite à l'orage du 13.06.25.

#### **CCBL - Communauté Communes Beauce Loirétaine**

le projet de création du gymnase d'ARTENAY de 1536 m2 sera discuté a la prochaine réunion de jeudi 26 juin

#### **PETR - (Pôle Equilibre Territorial et Rural ) PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**

249 000 € repartis sur 10 projets dont celui de la ressourcerie.

L'opération PLANT ACTIONS rencontre un grand succès sur notre territoire.

un autre appel projet "un territoire, des arbres" consiste à réaliser un inventaire.

#### **SIRTOMRA**

les horaires canicules sont appliqués à la déchetterie et pour la collecte des poubelles en porte à porte.

Assemblée Générale a eu lieu le 5 juin 2025

Le SIRTOMRA collecte en déchetterie , via la porte à porte, en collecte sélective verre et textile.

différents types de déchets sont récupérés , triés et valorisés : déchets verts - gravats- ferraille - bois- mobilier - cartons -incinérable et tout venant- les tonnages collectés sont stables

utilisation déchets:

34 % sont valoriser et incinérer a PITHIVIERS

25 % sont recyclés

18 % sont compostés

23 % sont enfouis

la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM est de 112.33 e /habitant en moyenne pour 2024

la communication est axée sur le jeune et le grand public ( visites, atelier compostage...) et le prêt de matériel lors de manifestations ( randonnée - festival...)

2 cas de dépôts sauvages constatés récemment à TRINAY - (fibrociment et pneu)

#### **ECOLE ELEMENTAIRE-**

Le directeur de l'école élémentaire M PAMPHILE quitte ses fonctions

La cérémonie de fin d'année des CM2 s'est tenue lundi 23 juin a Bucy

### **RTE( Réseau Transport ELECTRICITE)-**

Remplacement de 2 lignes par 1 de 400 000 Volts sur le tracé initial entre Chaingy et Dambron.

### **FISCALITE - Exonération des bases taxes foncières non bâti**

L'Etat a décidé pour 2025 de porter de 20 % à 30 % l'exonération des taxes foncières non bâti pour les agriculteurs mais la compensation financière pour les communes a été omise.

### **FISCALITE - diminution des bases foncières état 1259**

Les bases prévisionnelles de la taxe foncière bâti 2025 sont en nette baisse à TRINAY dûe à une augmentation significative du nombre de personnes de + 75 ans de condition modeste ( Etat fiscalité n°1259 et 1387)

### **Remerciements**

lecture d'un courrier d'un jeune trynaisien au Conseil Municipal, le remerciant pour sa participation financière à son séjour classe de découverte en BRETAGNE qu'il a particulièrement apprécié.

### **ELECTION MUNICIPALE en mars 2026**

La loi "scrutin de liste" est passée, la réforme s'applique pleinement pour nos communes de - 1000 habitants. 9 conseillers municipaux minimum et 13 au maximum avec obligation de parité et scrutin de liste.

M le Maire demande à ses conseillers de réfléchir à leur positionnement de manière à établir une liste paritaire dès la rentrée. Appel à candidature féminine !

### **COMMISSION DES CHEMINS**

Remerciements de Monsieur le Maire à tous les participants pour la refection du chemin de BUCY  
Toute une matinée et plus d'une cinquantaine de remorques de terre et 8 agriculteurs ont été nécessaire pour restaurer un chemin particulièrement dégradé. une belle solidarite intercommunale !

### **VOIRIE -**

le radar pédagogique acheté en 2022 est défectueux - le devis de réparation est trop onéreux.

Une solution est recherchée.

Les élus ne sont pas favorables au devis complémentaire présenté pour la réalisation de bicouche sur les places du parking du cimetiere

### **TRAFIC ROUTIER-**

Le stop de la route d'aschère est régulièrement oublié et la vitesse des voitures est trop excessive malgré les 2 plateaux mis en place . Il sera demande à la gendarmerie de venir effectuer des controles pour y remédier.

### **COMMISSION TERRE COMMUNALE**

Prévoir de trouver un nouveau prestataire pour travailler les terres communales de la Mairie, dès la; prochaine campagne.

### **BILAN DES OPERATIONS D INVESTISSEMENT-**

La fiche bilan du suivi des opérations est présentée aux élus.

Reste le dossier Aménagement centre BOURG et particulièrement celui de la Mare a finaliser avant MARS 2026.

### **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES-**

M MARTEAU ,M LEJARD et M DAVID visiteront la commune Lundi 30 juin pour définir les futurs lauréats.

### **INFORMATIQUE-**

Mise en ligne du site internet de la commune de TRINAY, même si certaines rubriques restent à compléter.

Date du Prochain conseil jeudi 4 septembre

Séance levée à: 23:00

En mairie, le 26/06/2025

Le Maire  
Christophe SOUCHET

Secrétaire de séance  
M. DIAS Jean Philippe